

Elaboration du schéma directeur cyclable

Phase 2 - Atelier 3 du 6.4.22

Invités : Mairie de Carcassonne et Carcavélo

Personnes présentes : Carcassonne (Mr ALBAREL, Mr VIROT), Carca'Vélo (Mme DUROCHER, Mr PHAN, Mr CASES).

Animation: Bureau d'étude INDDIGO par l'intermédiaire de Mme Christelle ABRIOUX.

Carcassonne Agglo : Mr Julien MARTIN et Mr Gabriel AUBRY.

Lieu : Alpha'R

Horaire : 9h30/11h30

Déroulement de l'atelier :

1^{ère} partie: Explication des enjeux et objectifs de l'atelier

2^{ème} partie: Présentation, de la phase une du Schéma Directeur Cyclable : le diagnostic mené par le bureau d'étude INDDIGO (cf. diaporama).

3^{ème} partie: Ouverture de l'atelier avec des échanges animés par Madame Christelle Abrioux qui donnent lieu à une cartographie interactive des premiers parcours cyclables à partir de l'outil Lizmap.

Pour cet atelier spécifique aux caractéristiques urbaines du pôle carcassonnais, nous avons choisi de regrouper la municipalité de Carcassonne et l'association Carca'Vélo.

Suite à la présentation de Madame ABRIOUX sur la phase 1 du Schéma Directeur Cyclable de Carcassonne Agglomération, les différents participants ont échangé autour des problématiques et enjeux que l'on peut trouver à l'échelle du centre-ville et de sa première couronne.

Madame ABRIOUX confirme l'intérêt de mener une étude de circulation par la municipalité afin d'analyser les enjeux et les améliorations à mettre en place qui permettraient de justifier les itinéraires cyclables qui seront mentionnés dans le Schéma Directeur.

La première partie des échanges s'est axée sur la voiture, sa place dans la ville autant lorsqu'elle est en mouvement que lorsqu'elle est stationnée. L'importance de la voiture dans la ville est une des deux problématiques, rencontrées par la municipalité. L'autre est du domaine de l'urbanisme. Le centre-ville est construit sur un plan en damier ce qui complique les déplacements or, l'urbanisation a dépassé les limites de la Bastide et a continué son essor de manière orthogonale. C'est une difficulté à laquelle sont confrontés les acteurs locaux pour le partage de la voie dans l'objectif de développer la pratique cyclable.

La municipalité carcassonnaise est sensible aux enjeux de congestion du centre-ville, et aux problématiques que rencontre la population locale. Pour promouvoir les mobilités actives, il a été élaboré un réseau support concernant le domaine cyclable.

La municipalité mène actuellement une étude de la circulation. L'étude se cantonne à deux secteurs : le centre-ville et les boulevards. Elle tient à analyser les problèmes de circulation, les problèmes de stationnement, les différents types de mobilités liées à l'attractivité de la Bastide. Le

public en question est la population vivant en centre-ville, ainsi que celle qui vient travailler ou consommer à l'intérieur de celui-ci. L'objectif étant à termes de redynamiser le centre-ville. Le diagnostic est terminé depuis peu, les types de scénarii sont en cours d'étude, les premiers retours auront lieu d'ici cet été.

En ce qui concerne la mairie de Carcassonne, elle cherche à rendre son activité plus soutenable en mettant en œuvre des projets favorisant les mobilités actives. C'est en ce sens que la ville a lancé son Schéma cyclable en plusieurs phases. Ces phases ayant pris du retard, le plan pistes cyclables n'est pas terminé. On mentionne aujourd'hui les **contre-allées des boulevards qui ont vocation à être des voies partagées pour les mobilités douces**. C'est un aménagement existant qui présente des critiques aussi bien positives que négatives. D'autres parts, la ville a créé en 2021 une **continuité cyclable le long de la rue Antoine Marty jusqu'au Collège Jules Verne** matérialisée par une zone 30 avec des plateaux traversant et des marquages au sol. La continuité cyclable existe jusqu'à la rue Gérard de Nerval mais manque de qualité.

Les élus ont mentionné **plusieurs projets en lien direct avec les pratiques cyclables** utilitaires et touristiques. Il y a la **piétonisation du cœur de Bastide** qui est l'action 23 du PGD. Suite au diagnostic mené sur l'Étude de la circulation, des idées de double sens sur l'ensemble des boulevards ont vu le jour. Dans le cadre de l'Opération **Grand Site**, plusieurs projets sont au programme. **La rue du Pont Vieux** est en travaux afin d'en faire une voie réservée aux mobilités douces de manière à réaliser la jonction entre Bastide et Cité Médiévale. D'autres aménagements concernant **l'entrée Est de la cité** comme la requalification des parkings de Délestage, Delteil et Tripier, pour laisser place à une voie piétonne de liaison entre le parking de Délestage et la Cité.

La ville de Carcassonne nous a fait part des réflexions qu'elle menait sur **la rue Barbacane** qui fait suite à la D 104. La D 104 est l'axe d'entrée principal du sud de la commune par le rond-point de Charlemagne. Cette caractéristique fait de sa continuité (la rue Barbacane) une **pénétrante majeure dans la ville**. C'est un point stratégique à prendre en compte, notamment par le fait qu'elle soit un axe touristique important pour arriver Porte d'Aude par la place Saint-Gimer. Un projet à l'étude est de rendre cette rue piétonne et ainsi, rendre la rue parallèle Michel Maurette à double sens grâce à la largeur de voirie. Ces projets concernant l'accessibilité à ce site, favorisent un cadre pour la pratique cyclable dans la ville.

D'autres **projets importants** actuellement en cours de construction sont à retenir. Ce sont les différentes liaisons **qui vont connecter Carcassonne aux communes de sa première couronne**.

- Le projet reliant Villegailhenc à Carcassonne, avec la réalisation d'un tunnel amenant au campus Purple financé en partie par le FEADER 2021-27.
- Le projet reliant Palaja à Carcassonne qui est un axe d'intérêt majeur pour les déplacements utilitaires.
- Le projet Trèbes-Carcassonne mentionné d'intérêt utilitaire et de loisir grâce au nouveau centre commercial qui va bientôt ouvrir ses portes.
- Le projet liant la commune de Pennautier à celle de Carcassonne par la zone Alibert.

L'ensemble de ces liaisons intercommunales témoignent de l'intérêt de la ville à permettre aux habitants des centralités secondaires de se déplacer vers le pôle central pour des raisons utilitaires. Les entrées de la ville posent de nombreux problèmes en matière de discontinuité, donc de sécurité, c'est pour ces raisons concrètes, que l'association Carca'Vélo s'est investi dans les échanges.

L'association Carca'Vélo, très impliquée par l'intermédiaire de son livre blanc et de ses réflexions sur le parcours cyclable actuel dans la ville de Carcassonne **s'est exprimée avec ferveur** sur les projets en cours de réalisation.

L'aménagement cyclable fait sur la Rue Antoine Marty a le mérite pour l'association d'être amplifié sur l'ensemble du secteur derrière le palais de Justice. Faisant de ce quartier un espace dédié spécialement aux mobilités douces, reportant l'ensemble du stationnement automobile sur les berges de l'Aude. La demande de sanctuariser les places de stationnement voiture pour privilégier l'espace cyclable est une demande compliquée à mettre en œuvre voire chimérique pour la municipalité mais surtout pour les habitants du quartier.

Ils saluent les aménagements existants sur la commune mais exposent tout de même le fait que le réseau support n'est pas exhaustif notamment en matière de continuités pour rejoindre les villages. **La sécurité** est un aspect qui est revenu sur la table à plusieurs reprises, car elle est un des trois piliers de la pratique cyclable. Elle doit absolument guider le tracé des nouvelles liaisons.

Le stationnement en ville est un facteur important car il participe au réseau support, il permet d'impulser des dynamiques en matière de PEM, c'est en cela que l'association demande à mettre en valeur le vélo dans le principe intermodal.

La demande de signalisation de la part de l'association est aussi essentielle car si c'est moins le cas pour les cyclistes habitués, se repérer est la base du flux. Il est primordial d'avoir un bon jalonnement pour indiquer les usagers sur les pistes urbaines. Cette signalisation est valable également pour les automobilistes afin qu'ils sachent qu'ils peuvent rencontrer des cyclistes sur leur chemin.

En parallèle, l'association a fait des demandes de multiplier **les évènements de sensibilisation** à la pratique cyclable dans les communes, les établissements scolaires, entreprises. Cette dynamique passe par la relation avec les acteurs publics notamment d'une personne ressource spécifique aux modes actifs qui serait le pivot des relations avec l'association, les écoles, les entreprises. Carca'Vélo met en avant les **écoles pour adultes** d'utilisation du vélo en fonction des différentes pratiques exercées.

Au-delà de l'aménagement physique et des interventions matérielles comme les ateliers participatifs de rénovation de vélo, ou la création d'un parcours intermodal pour enfants c'est tout **un ensemble d'actions immatérielles qui vont participer au développement de la pratique cyclable.**

Pour conclure, cet atelier a été très fructueux. Il nous a permis d'associer l'association et la municipalité de Carcassonne qui est tout de même le pôle générateur principal de notre territoire. Les échanges se sont bien déroulés. Les enjeux dégagés sont clairs, **l'Etude de la circulation de Carcassonne** qui est primordiale pour la suite de notre Schéma Directeur Cyclable. **Le réseau support est loin d'être parfait**, des infrastructures existent pour satisfaire une certaine demande or, ce n'est pas suffisant, par exemple dans la zone Salvaza qui est en pleine expansion, trop peu d'aménagements cyclables sont présents pour espérer répondre à la demande qui existe. **Le réseau service est en développement** au centre de la ville avec Cyclolib, qui est un service permettant de louer un VAE sur une courte durée à partir des stations vélos se trouvant en ville. Vélocité, qui est un programme mené par la RTCA qui propose des VAE en location sur une plus longue durée.

Enfin, les services finaux, **l'infostructure est présente mais à améliorer**, on mentionne ici le jalonnement, la signalisation et le code de la route qui présentent quelques difficultés.

Nous observons un développement de la pratique cyclable avec des aménagements réalisés mais encore trop faibles pour espérer augmenter la part modale du vélo, l'existant reste à valoriser.

En guise d'annexe, veuillez trouver ci-joint le lien, l'identifiant et le mot de passe pour accéder au fond de carte Lizmap. Ce fond de carte est le résultat des ateliers, il comprend l'entièreté des tracés mentionnés. Ce lien permet d'accéder à la carte seulement en mode lecteur. Il ne nous permet pas de modifier, supprimer, retoucher les tracés.

Lien de la cartographie Lizmap : inddigo.lizmap.com/maps/

Identifiant : carcassonne.agglo

Mot de passe : MOBstag11!